

INFORET

-- Actualités --

Actualités



VALIDATION DU NOUVEL AMENAGEMENT FORESTIER

**L'ONF AURAIT DONC LE
DROIT D'APPLIQUER LE
NOUVAU PLAN
D'AMENAGEMENT ALORS
QU'IL N'A PAS RECU
L'APPROBATION DU
MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ...**

Rocad
lundi 7 juin 2010

VALIDATION DU NOUVEL AMENAGEMENT FORESTIER

En réponse à un courriel dans lequel nous nous étonnions de n'avoir pas été avertis de la validation du nouvel aménagement forestier, M. Olivier James, nous informait, le 1er mars 2010 : >.

Le 15 mars nous écrivions à M. Patrick Devedjian, Président du Conseil général des Hauts de Seine, pour lui signaler que des coupes importantes avaient été entreprises dans notre forêt. Nous lui demandions de bien vouloir nous faire savoir si le nouvel aménagement forestier avait été approuvé par arrêté ministériel. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

Le 28 avril dernier, M. Olivier James répondait à un autre courriel de notre part : >